

BULSAC

Bulletin ^{des} Sociétés anciennes et contemporaines

Siège et secrétariat :

680, avenue du Président Léon Mba

Institut de Recherche en

Sciences Humaines (IRSH)

Libreville (Gabon)

ISSN 2958-8170

Numéro 6, décembre 2022

Production des bifaces à Oba 1 (Littoral Sud du Gabon)
au Late Stone Age, p. 5

Un regard rétrospectif sur le projet d'exploitation des
mines de fer-Mékambo-Bélinga dans le nord-est du Gabon, p. 7

Les réformes de la communauté évangélique protestante
du Gabon de 1961 à 1997, p. 10

La palabre africaine comme modèle de démocratie : cas du
Gabon (de la période précoloniale à l'année 1990), p. 14

Géographie des implantations d'Eramet en Afrique
subsaharienne (2011-2020), p. 16

La participation du GREG aux activités du Comité intersectoriel
pour l'ICESCO et de création de la chaire « Femmes, Filles et Sociétés »
au Gabon, p. 19

Histoire, Archéologie et Sciences connexes

2022

BULSAC (Bulletin des Sociétés Anciennes et Contemporaines)

ISSN 2958-8170 (print)

Département Études des Sociétés Anciennes et Contemporaines (DESAC)

Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH)

Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST/Gabon)

Le BULSAC (Bulletin des Sociétés Anciennes et Contemporaines) est un outil de communication et d'échanges au sein et en dehors du Département Études Anciennes et Contemporaines de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines.

Ce bulletin a pour but de valoriser et de promouvoir les travaux et les publications en histoire, en archéologie et dans les sciences connexes. Ces travaux et publications paraissent sous forme de fiches techniques, de comptes rendus de lecture, d'annonces d'événements scientifiques, de résumés d'interventions scientifiques dans les colloques ou congrès, de résumés de nouvelles avancées scientifiques, etc.

Le Bulletin paraît au rythme d'un numéro par semestre.

Comité éditorial :

Dr Robert Edgard Ndong, Chargé de recherche (CAMES)
Dr Martial Matoumba, Chargé de recherche (CAMES)
Dr Judicaël Etsila, Chargé de recherche (CAMES)
Dr Lucien Manokou, Chargé de recherche (CAMES)
Dr Fabrice Nfoule Mba, Maître de recherche (CAMES)
Dr Fred-Paulin Abessolo Mewono, Chargé de recherche (CAMES)
Dr Hervé Essono Mezui, Chargé de recherche (CAMES)
Dr Eric Damien Biyoghe Bi Ella, Chargé de recherche (CAMES)
Dr Stéphane William Mehyong, Chargé de recherche (CAMES)
Dre Olive Pulchérie Itoumba, Chargée de recherche (CAMES)

Directeur de publication :

Dr Lucien Manokou, Chargé de recherche (CAMES),
Chef du Département Études des Sociétés Anciennes et Contemporaines (DESAC)

Coordination scientifique et secrétariat de rédaction du BULSAC :

Dr Martial Matoumba
Dr Robert Edgard Ndong
Dr Judicaël Etsila

Site internet et e-mail du BULSAC :

<https://bulsac.com> (ISSN : 2958-8189 - online)
bulsac.irshgabon@gmail.com

Nom et adresse de l'éditeur :

Département Études des Sociétés Anciennes et Contemporaines (DESAC),
680, avenue du Président Léon Mba, Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH)
Libreville (Gabon)

Conception et réalisation du bulletin :

Dr Martial Matoumba

Les textes publiés dans ce bulletin le sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire

Dr Martial Matoumba	
Production des bifaces à Oba 1 (Littoral Sud du Gabon) au Late Stone Age.....	5
Dr Fred Paulin Abessolo Mewono	
Un regard rétrospectif sur le projet d'exploitation des mines de fer Mékambo-Bélinga dans le nord-est du Gabon.....	7
Dr Michel Assoumou Nsi	
Les réformes de la communauté évangélique protestante du Gabon de 1961 à 1997.....	10
Dre Olive Pulchérie Itoumba	
La palabre africaine comme modèle de démocratie : cas du Gabon (de la période précoloniale à l'année 1990).....	14
Dr Robert Edgard Ndong	
Géographie des implantations d'Eramet en Afrique subsaharienne (2011-2020).....	17
Dre Emma Prudence Mouleba épouse Mouagouadi	
La participation du GREG aux activités du Comité intersectoriel pour l'ICESCO et de création de la chaire « Femmes, Filles et Sociétés » au Gabon	20
Recommandations aux auteurs	23

Production des bifaces à Oba 1 (Littoral Sud du Gabon) au Late Stone Age

Dr Martial MATOUMBA,
Chargé de recherche
IRSH/CÉNAREST (Gabon)
martialmatoumba@gmail.com

Localisé dans le département d'Étimboué dans la province de l'Ogooué-Maritime (Gabon), le site d'Oba 1 résulte des prospections archéologiques que nous avons conduites en 2017 dans le cadre d'une étude d'impact environnementale commandée par Perenco Oil Gabon (M. Matoumba, 2020; M. Matoumba et F. Moussounda, 2017). Ce site a révélé, en surface et en stratigraphie, plusieurs témoins en pierres taillées. Enrobées dans les sables du Pléistocène final des cordons littoraux de la façade atlantique Nkomi, ces pierres taillées remontent au Late Stone Age (LSA); vraisemblablement entre 30 000 et 10 000 BP (M. Matoumba, sous presse). Les témoins découverts comprenaient non seulement des témoins de débitage (nucléus, produits et sous-produits de débitage), mais aussi des pièces lithiques façonnées qui conduisent à penser qu'en dehors des processus de débitage attestés sur ce site (M. Matoumba, sous presse), il existait également des chaînes opératoires de façonnage dont l'une était consacrée à la production de bifaces comme le comparaissent deux témoins retenus dans la collection rapportée de ce site. La présente note s'attache à montrer que les hommes du LSA d'Oba 1 exploitent des matières premières locales pour façonner des bifaces simples. Cette production de bifaces à Oba 1 émerge dans ce bref essai grâce à la description de la chaîne opératoire et des produits obtenus.

1. La chaîne opératoire

La chaîne opératoire des bifaces, attestée par deux bifaces récoltés, ressort au travers d'une phase d'acquisition de la matière première (phase 0), d'une phase de mise en forme des supports dans l'optique de disposer de volumes prédéterminés (phase 1); d'une phase de façonnage (phase 2) et d'une phase de retouche (phase 3).

La phase 0, l'acquisition de la matière première, se traduit par la sélection de galets ou de plaquettes comme matrices brutes. La morphologie constitue vraisemblablement un élément déterminant dans le choix de ces matières brutes. Les tailleurs s'orientent vers des matières brutes présentant des morphologies proches des projets à réaliser. Celles-ci induisent un façonnage moins complexe.

La phase 1, correspondant à la mise en forme des supports en vue d'obtenir des volumes prédéterminés, est attestée par des petits enlèvements limités aux bords et immédiatement surmontés de cortex que l'on observe sur les témoins. Assurément, cette mise en forme modifie très marginalement

les matrices qui ont déjà des morphologies proches des projets à réaliser.

La phase 2, dédiée au façonnage proprement dit, transparait au travers de l'existence de négatifs courbes caractérisés par des parties terminales planes sur les faces des deux pièces. Ces négatifs mettent en exergue un façonnage convexe qui instille qu'un schéma opératoire de façonnage induit la génération de préformes de section convexe. Le façonnage ne recouvre pas la totalité des surfaces des faces. Dans le cas du biface Oba 1-2017-43, une importante étendue de cortex a été conservée à la base et laisse penser que cette portion était réservée à la préhension. Le façonnage donne lieu à des préformes inachevées caractérisées par un plan d'équilibre bifacial partiellement défini par des enlèvements profonds et localisés. Ces bifaces présentent des faces plus ou moins convexes qui sont circonscrites par des arêtes irrégulières; périphérique dans un cas (Oba 1 - 2017-35) et discontinue dans l'autre (Oba 1 - 2017-43).

La phase 3, vouée à la retouche latérale, affleure grâce aux négatifs bifaciaux minces et très petits observés sur les bords des deux préformes relevées.

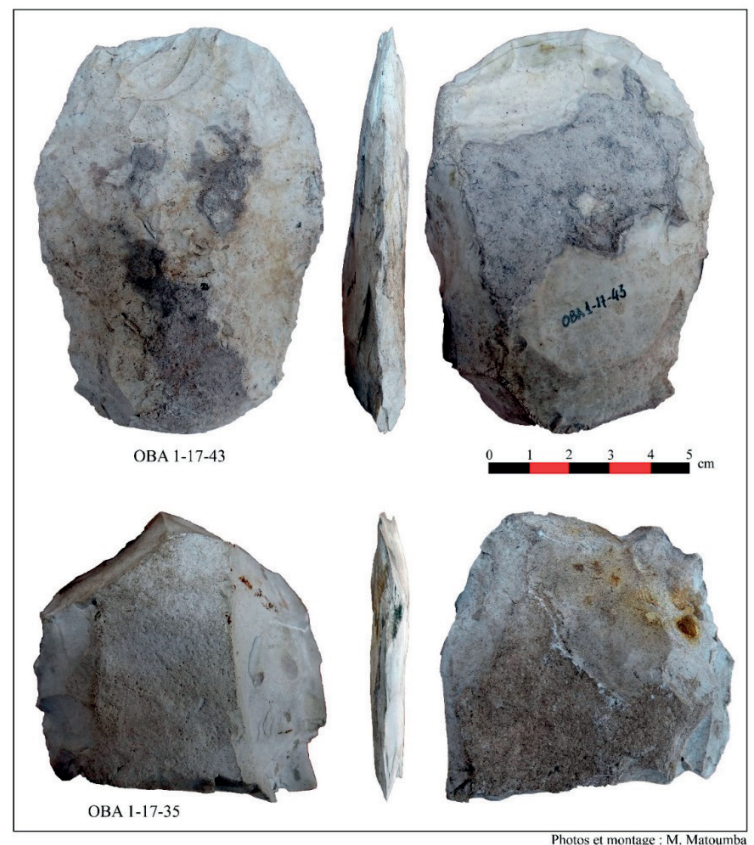


Fig. 1. Bifaces récoltés à Oba 1

2. Produits obtenus : caractéristiques morpho-typologiques

Les deux bifaces (fig. 1.) dégagent plusieurs unités techno-fonctionnelles (UTF). Pour les deux exemplaires, Oba 1 - 2017-35 et Oba 1 - 2017-43, l'unité techno-fonctionnelle de

contact transformatif, localisée au bord latéral droit, a été affinée par de petits enlèvements convexes d'une ligne de retouche non profonde et non homogène sur la longueur du tranchant. Le tranchant du premier exemplaire présente un angle dièdre de 61° et un fil de tranchant irrégulier et convexo-concave. Son unité techno-fonctionnelle de contact préhensif, opposée à l'unité techno-fonctionnelle de contact transformatif, est constituée d'un tranchant brut. Quant au deuxième exemplaire, il arbore un tranchant dont l'angle dièdre est de 76°, un fil de tranchant irrégulier et denticulé. Comme pour le précédent exemplaire, son unité techno-fonctionnelle de contact préhensif est opposée à l'unité techno-fonctionnelle de contact transformatif. Cette unité techno-fonctionnelle de contact préhensif se caractérise par un tranchant proximo-mésiale retouché à certains endroits et une partie distale recouverte de cortex sur une face et taillée sur l'autre. Les négatifs qui resserrent le contour des préformes confirment l'exécution d'une phase de retouche bifaciale de bords qui permet d'envisager le premier témoin comme un racloir convergent (Oba 1 - 2017-35) et le second comme un racloir-grattoir aux bords concavo-convexes (Oba 1 - 2017-43). Sur le plan typologique, il s'agit pour les deux exemplaires récoltés de bifaces simples dont l'un peut être retenu comme un biface à base réservée (Oba 1 - 2017-43). Ce dernier biface présente un rapport largeur/épaisseur de 4 alors que ce même coefficient s'établit à 7 pour le second biface.

Conclusion

Les hommes du LSA d'Oba ont effectivement exploité des matières premières locales pour façonner des bifaces simples. La chaîne opératoire de ces bifaces est identifiée par l'agencement de plusieurs phases consistant en l'acquisition de la matière première, la mise en forme des supports dans l'optique de disposer de volumes prédéterminés, le façonnage et la retouche. Les témoins relevés suggèrent que les hommes LSA d'Oba 1 recherchent assurément des bifaces présentant un plan d'équilibre bifacial résultant d'enlèvements profonds et localisés. Et, ces bifaces présentent certainement plusieurs unités techno-fonctionnelles (UTF), issues d'une retouche non profonde et non homogène qui concerne toute la longueur du tranchant dans certains cas; limitée à une ou à plusieurs parties du tranchant dans d'autres cas. Cette retouche induit la présence d'unités techno-fonctionnelles de contact préhensif qui sont généralement opposées aux unités techno-fonctionnelles de contact transformatif. Il en découle une probable utilisation des bifaces d'Oba 1 comme racloirs ou racloirs-grattoirs.

Bibliographie

Matoumba Martial, 2020, [Prospections archéologiques à Owabatanga \(Littoral du Gabon\)](#), Valeurs ajoutées (Bulletin

de l'Observatoire des Dynamiques Historiques et d'Analyse des Institutions et des Politiques Publiques), 2, p. 4-9.

Matoumba Martial, 2022, Processus de débitage sur le Littoral Sud du Gabon au Late Stone Age : le site Oba 1, sous presse.

Matoumba Martial, Moussounda Féréole, 2017, [Étude d'impact archéologique de la campagne de forage de puits d'appréciation et de développement du site MOBA \(Perenco Oil&Gas Gabon\). Rapport après prospection de terrain. Mai 2017](#), Rapport inédit, 15 p.

Un regard rétrospectif sur le projet d'exploitation des mines de fer Mékambo-Bélinga dans le nord-est du Gabon

Dr Fred Paulin ABESSOLO MEWONO,
Chargé de recherche
IRSH/CÉNAREST (Gabon)
fred.abessolo@yahoo.fr
fredopolabess@gmail.com

À partir des années 2000, l'opinion publique gabonaise semble découvrir l'existence et la mise en exploitation très prochaine des mines de fer de Bélinga dans la province de l'Ogooué-Ivindo, située au nord-est du Gabon. Des passions (injustifiées et justifiées) se déchaînent et des camps se forment : les uns militant pour l'exploitation¹, les autres émettant des réserves en mettant en avant des arguments écologiques². Plus récemment encore, les autorités gabonaises ont annoncé la reprise de ce projet par la signature d'un contrat d'exploitation avec une entreprise australienne³. Compte tenu des espoirs placés dans ce projet minier en matière de retombées économiques et financières, il a semblé opportun de revenir sur le passé afin d'éclairer les populations sur les premiers moments de son développement.

Construit sur la base de très nombreuses publications de presse des années 1950), le présent essai fait un historique du projet d'exploitation des minerais de fer de Mékambo.

Après avoir fait un rappel sur la découverte de ces mines, nous examinerons les circonstances et les structures qui ont conduit à leur connaissance plus approfondie. Nous terminerons par les épineuses questions de l'évacuation du minerai vers la côte et de sa rentabilité.

1. De la découverte aux premières reconnaissances du gisement de fer (1895-années 1930)

Les premiers indices de minerai de fer dans la région de Makokou-Mékambo sont connus depuis 1895⁴, date à laquelle M. Barrat, un géologue français, en fait déjà mention dans son « Mémoire sur la géologie du Congo français »⁵. Mais ce minerai fait très probablement l'objet d'une exploitation artisanale par les populations autochtones. Dans tous les cas, les premières études géologiques datent de 1933, année au cours de laquelle plusieurs ingénieurs et géologues des services miniers de l'Afrique équatoriale française (AEF) parcourent et étudient rapidement les massifs ferrugineux de la région de Makokou-Mékambo.

En 1954 et 1955, après plusieurs années d'hibernation, de nombreuses missions diligentées par la direction des mines et de la géologie de l'AEF reprennent l'étude de l'ensemble du

1. www.infoplusgabon.com/
2. www.infoplusgabon.com/ Les ONG exigent la publication du contrat sur l'exploitation du gisement de fer de Bélinga, consulté le 11 octobre 2007

3. <https://www.gabonreview.com/gabon-un-grand-pas-vers-l-exploitation-du-fer-de-belinga/> consulté le 30 septembre 2022

4. ANOM, FP 158 APOM, 1, Papiers SENEZ

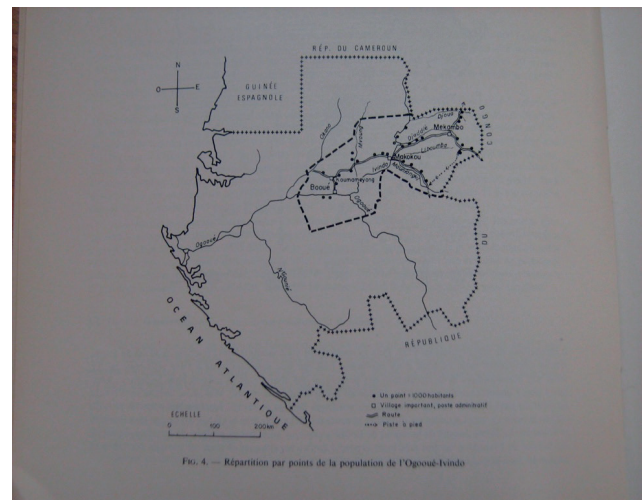
5. ANOM, FP 158 APOM, 1, Papiers SENEZ

projet par des travaux de surface et de subsurface, s'attachent plus particulièrement à localiser les zones minéralisées des massifs de Boka-Boka, Batouala et Bélinga, et en pour en préciser l'étendue.

En 1956, le Bureau minier de la France d'Outre-mer (BUMIFOM) obtient un permis d'exploitation englobant les principaux gisements de fer ainsi délimités. Dans la foulée, pour aller plus en avant dans le développement du projet, est créé le Syndicat de Mékambo entre la Bethem Steel, le Bureau minier de la France d'outre-mer et la Banque de Paris et des Pays-Bas avec l'accord de l'administration française. Cet organisme a pour objet l'étude des gisements de fer couverts par le permis de recherche du BUMIFOM.

2. Sous le syndicat minier : une connaissance approfondie du gisement de fer

Les gisements de minerai de fer sont situés dans la zone de Makokou et de Mékambo, dans la partie nord-est du Gabon. Les plus importants sont répartis à l'intérieur d'un triangle équilatéral de 75 kilomètres de côté dont un sommet est situé à M'Vdahi, au confluent des rivières Djouah et Ivindo, le côté opposé se plaçant entre les localités de Makokou et Mékambo. C'est une région de pénéplaine granito-gneissique d'une attitude moyenne de 500 mètres d'où émergent des massifs de roches métamorphiques, de 900 à 1200 mètres d'altitude, constitués essentiellement de quartzite ferrugineux, le plus souvent de type itabirique, où s'individualisent des masses importantes de minerai de fer. Ces gisements s'apparentent étroitement à certains gisements bien connus des Indes, de Mauritanie ou du Brésil. Les principaux massifs qui forment ces gisements apparaissent sur la carte ci-dessous.



(Source : ANOM, FP 158 APOM, 1, Papiers SENEZ).

Carte 1. Localisation des différents gisements

Boka-Boka

Le Massif de Boka-Boka, est localisé à 40 kilomètres à l'Est du précédent. Il regroupe lui aussi une série de chaînes

(Mintoua, Bengoué, Pic du fer, Boka-Boka). C'est le moins étendu de tous les trois massifs ferrugineux de la région, mais le mieux connu de tous. Il est le seul, alors, à avoir fait l'objet de travaux en profondeur. En effet, avant 1957, 1300 mètres de travers-banc sont réalisés sur les différentes chaînes du massif (Bengoué, Mintoua, Pic du Fer). Ces travaux permettent de constater le prolongement à des profondeurs dépassant parfois les 60 mètres au-dessous de la surface topographique des formations ferrugineuses riches et puissantes, repérées en subaffleurements et s'étendant sur 7 kilomètres de crête environ. Même si la reconnaissance de massif n'était pas encore achevée en 1957, il était permis de penser que l'estimation la plus prudente des réserves de ce massif avoisinait les 200 millions de tonnes d'un minerai à 63 % de fer.

Batoula

Le massif de Batoula, à proximité de la route de Mékambo-Makokou à 100 kilomètres de Makokou. Légèrement plus étendu que le massif de Boka-Boka, ce massif n'avait pas fait l'objet d'études approfondies. Mais, les quelques travaux superficiels entrepris avaient permis de reconnaître la présence en affleurement et subaffleurement de formation de ferrugineuses riches analogues à celles du massif de Boka-Boka, s'étendant sur environ une dizaine de kilomètres de crêtes. C'est aussi dans ce gisement que l'on disait rencontrer les plus belles occurrences de minerais massifs. À cette époque, une évaluation des réserves de ce massif ne peut être faite avant la confirmation du prolongement en profondeur des minéralisations de subsurface par des travaux plus élaborés, mais il est permis de penser par analogie avec le massif de Boka-Boka que les réserves en minerai de Batoula sont du même ordre de grandeur, au minimum, que celle de Boka-Boka.

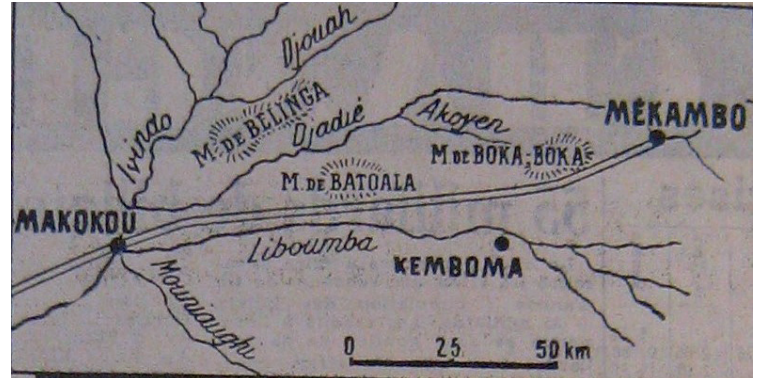
Belinga

Compris entre les rivières Zadié et Djouah, ce massif regroupe une série de chaînes (M'Vadhi, Cocotédié, Babel, etc.) dans une zone 40 kilomètres sur 10; c'est de loin le plus étendu des trois massifs principaux. Les travaux de surface effectués ont conclu en sa complexité. Les reconnaissances de l'époque estiment qu'il s'étend sur une zone de 40 kilomètres sur 10 environ. Il « comprend plusieurs chaînes alignées sensiblement Nord-Sud, avec des épaulements dans des directions diverses »⁶. La plupart des formations ferrugineuses rencontrées à Boka-Boka et à Batoala ont également été observées sur les crêtes de ce massif : depuis les itabirites jusqu'aux plaquettes et à l'hématite massive. Les indications estiment que 20 à 30 kilomètres de crêtes présentent des indices très favorables de minerai riche, avec des caractères analogues à ceux connus dans les massifs de Boka-Boka. On pense alors que le massif de Belinga peut se

révéler « comme une réserve de minerai de fer à haute teneur plus importante de celle de Boka-Boka »⁷.

Kokomeguel

Situé nettement plus au nord des précédents, ce massif n'a fait l'objet que d'une reconnaissance géologique sommaire, qui a tout de même permis la mise en évidence de l'existence d'au moins 5 kilomètres de crêtes à des indices favorables.



(Source : L'AEF économique et financière, n° 1, novembre 1957).

Carte 2. Une vue d'ensemble des gisements

3. De la problématique de l'évacuation aux projections de rentabilisation du projet

La question de l'évacuation du minerai de fer vers le littoral gabonais est déjà au centre des préoccupations des différents acteurs du projet d'exploitation du fer du nord-est Gabon. Ces gisements de fer de la région de Makokou-Mékambo sont, très éloignés des côtes. Ils se situent à environ 450 kilomètres à vol d'oiseau des installations portuaires les plus proches. Particulièrement, deux sites situés dans l'estuaire du Gabon dont les fonds sont déjà assez bien connus, la Pointe Owendo et la Pointe Pongara, face à Libreville, paraissent pouvoir être retenus. L'un et l'autre de ces sites offrant des conditions similaires d'accès vers l'intérieur du pays. La liaison, par voie terrestre, du site portuaire aux gisements, justifie la création d'un chemin de fer compte tenu de la distance et des tonnages extrêmement importants à transférer. Mais l'étude de cette voie, hormis quelques reconnaissances générales, n'a pas encore été abordée pratiquement. Les régions à traverser, sans offrir d'obstacles majeurs à franchir, sont souvent accidentées. Le seul fait délicat semble devoir être le passage entre le massif du Chaillu et les monts de Cristal, qui a priori, pense-t-on, ne peut se faire qu'en longeant la vallée de l'Ogooué, dans la région de Ndjolé.

Compte tenu de la distance importante qui sépare les gisements des centres de consommation, des investissements considérables sont ainsi à prévoir, dont l'amortissement

6. ANOM FP 158 APOM, 1, Papiers SENEZ

7. ANOM FP 158 APOM, 1, Papiers SENEZ

dans un temps considérable ne peut être possible que grâce à une forte production annuelle. Cette production annuelle est estimée à un minimum de 10 millions de tonnes, avec la possibilité d'atteindre 20 millions de tonnes; chiffres en rapport avec l'augmentation probable de la consommation mondiale de minerai de fer, tout en permettant une rentabilité suffisante de l'ensemble du projet. À partir de tels chiffres de production, les réserves de minerai marchand à mettre en évidence avoisinent les 500 millions de tonnes, selon les prévisions. L'état des travaux et les résultats obtenus, permettent alors d'espérer atteindre ou même largement dépasser ces projections.

En 1957, le problème des investissements n'est pas encore étudié dans les détails, mais il est raisonnable de penser, par analogie avec les conditions de réalisation de projets similaires, que la mise en exploitation des gisements de fer de la région de Makokou-Mékambo, sur la base d'une production annuelle moyenne de 10 à 20 millions de tonnes, allait conduire à des investissements de l'ordre de 100 milliards de francs métropolitains, dont les trois quarts environ pour la réalisation de la voie d'évacuation et le reste pour l'exploitation proprement dite.

Sur le plan essentiellement commercial, sans pouvoir préjuger de l'état du marché de fer, il semble que ces minerais sont susceptibles de se placer sur les marchés européens et américains dans des conditions d'autant plus favorables qu'on envisage d'obtenir le placement d'une partie importante de la production dans le cadre de contrats de longue durée portant sur des quantités importantes de minerai, et de prévoir une évacuation maritime par des minéraliers de fort tonnage. Les coûts du frêt se retrouvant ainsi amoindris.

Conclusion

En somme les travaux effectués au cours de l'année 1957, tout en confirmant l'existence d'un tonnage considérable de minerai riche de la région de Makokou-Mékambo, ne permettaient de chiffrer que de manière approximative les réserves de cette région dont les massifs n'avaient été que trop sommairement analysés. Mais il est tout à fait possible de se faire une idée en considérant les surfaces minéralisées sur les surfaces des différents massifs étudiés et la puissance moyenne de la zone enrichie mise en évidence dans le massif de Boka-Boka. Mais les autorités politiques relayant les conclusions des techniciens de terrain disaient donc que ces réserves atteindraient plusieurs centaines de millions de tonnes, et peut-être même dépasser le milliard de tonnes, à plus de 60 % de fer et moins de 10 % de silice, dont la plus grande partie serait exploitable en carrière⁸. Le volume de production et la rentabilité quasiment assurés, seul le

problème de l'acheminement vers les lieux de transformation restait entièrement à résoudre.

Références

- ANOM, FP 158 APOM, 1, Papiers SENEZ.
- Charbonier François, 1957, « Premiers pas vers l'exploitation du fer de Mekambo », L'AEF économique et financière.
- L'AEF économique et financière, n° 1, novembre 1957.
- L'AEF économique et financière, n° 12, octobre 1958, Haut-Commissariat de la République française, Service de l'Information, Brazzaville.
- L'AEF économique et financière, Les mines de fer de Mékambo, mai 1958.
- Haut-Commissariat de la République française, Service de l'Information, 1957 « Les gisements de la région de Mékambo », N° 34.
- « Le rôle de l'Afrique dans le développement d'une sidérurgie mondiale », CEDIMOM, Études et Document, N° 2, avril 1957.
- Nouvelles du Gabon, avril 1957, « Plan de prospection et d'études des gisements de fer de Mékambo ».

Webographie

- <https://ecomatin.net/gabon-laustalien-fortescue-metals-va-injecter-60-milliards-dans-le-gisement-de-fer-de-belinga/> consulté le 15 septembre 2022.
- <https://www.gabonreview.com/gabon-un-grand-pas-vers-l-exploitation-du-fer-de-belinga/> consulté le 30 septembre 2022.
- <https://www.gabonreview.com/fer-de-belinga-fontescue-investira-60-milliards-fcfa-sur-trois-ans/> consulté le 30 septembre 2022.
- <https://www.gabonreview.com/exploitation-du-fer-de-belinga-le-dossier-ouvert-10-ans-apres/> consulté le 30 septembre 2022.

8. L'AEF économique et financière, n° 12, octobre 1958, Haut-Commissariat de la République française, Service de l'Information, Brazzaville.

Les réformes de la communauté évangélique protestante du Gabon de 1961 à 1997

Dr Michel ASSOUMOU NSI,
Attaché de Recherche
IRSH/CENAREST (Gabon)
assoumounsi@yahoo.fr

Introduction

Les premiers pas de l'Église protestante au Gabon remontent à 1842. Ils sont l'œuvre de *l'American Board of Commissioners of Foreign Mission* qui fonde la station de Baraka dans l'Estuaire. L'Église protestante s'implante progressivement dans le reste du pays, notamment dans les provinces du Woleu Ntem en 1913 (M. Assoumou Nsi, 2022, p. 115-140), de l'Ogooué Ivindo en 1922 (J. F. Zorn, 1993, p. 107). L'implantation de la Mission protestante dans ces provinces du Gabon, pour ne citer que celles-ci, est attestée dans plusieurs domaines (éducation, religion, social, etc.). Jusqu'à la fin des années 1950, la Mission protestante est administrée par les missionnaires français. Les années 1960 ouvrent un nouvel horizon pour la communauté protestante du Gabon. La volonté manifeste pour les responsables locaux de prendre en main le destin de l'Église conduit inévitablement à des réformes qui débouchent sur le changement de dénomination, l'adoption du principe de l'autonomie financière et la transmission de la gestion de l'Église aux autochtones. Cependant, celle-ci n'a pas été sans effervescence.

Cette étude non exhaustive met en exergue les principaux changements intervenus au sein de l'Église protestante du Gabon au lendemain des années 1960 jusqu'en 1997, période durant laquelle l'Église est marquée par de profondes dissidences en interne. Pour ce faire, nous avons scindé notre présentation en trois parties : d'abord, la proclamation de l'autonomie religieuse; ensuite, l'adoption d'une nouvelle appellation; et enfin, la prise en main de la gestion de l'Église par les cadres locaux et les origines de la dissidence.

1. La proclamation de l'autonomie de l'Église

Après les indépendances africaines en 1960, la Société des Missions de Paris¹ est encore bien présente dans plusieurs pays d'Afrique liés à la France. On parle alors de « champs de Mission ». Cette Société est représentée à travers des missionnaires essentiellement, mais aussi des enseignants, des animateurs de jeunesse, des médecins; ainsi que divers personnels techniques et leurs familles. Son autorité sur l'Église locale s'incarne dans la Conférence missionnaire. À partir de 1960, l'autonomie, consistant au transfert de

1. La Société des Missions évangéliques de Paris, dite aussi SMEP ou Missions de Paris, était une association protestante missionnaire créée en 1822. Comme les autres sociétés chrétiennes nées à cette époque, elle était en marge de l'Église réformée nationale, et regroupa des protestants du Réveil, puis de toutes les tendances du protestantisme français, voire suisse. Cette Société débarque au Gabon en 1889.

l'autorité de la Conférence missionnaire aux différents organismes de l'Église locale ou indigène, émerge dans l'Église protestante du Gabon. Ces organismes sont le synode général et ses différentes commissions². L'autonomie confère aux organismes de l'Église locale la possibilité de se doter de leurs propres lois, et surtout de se déterminer eux-mêmes (A. Roux, 1984, p. 82).

La marche vers l'autonomie de l'Église du Gabon, dont le tout premier synode date de 1898, s'avère très lente. À l'instar des catholiques présents également au Gabon, cette autonomie religieuse commence à prendre forme vers la fin des années 1950 voire au début des années 1960. Précisément, il faut attendre l'année 1961 pour qu'au sein de la Société des Missions de Paris, on pose le problème de l'autonomie du « champs de Mission » au Gabon. Cette préoccupation nouvelle émane de plusieurs revendications nationalistes³. En 1957, par exemple, les missionnaires décident sur le plan financier de la séparation des comptes de l'Église et de la Mission. De même, désireux de partager avec leurs collègues locaux les mêmes préoccupations au sujet du placement des ouvriers, ils organisent avec eux un colloque au cours duquel sont étudiées les diverses possibilités de placement qui s'offraient pour l'année suivante. En 1958, non satisfaits des attentes du colloque où certains ouvriers gabonais avaient toujours l'impression que les jeux étaient faits d'avance et qu'ils n'étaient consultés que pour la forme, deux pasteurs gabonais, Basile Ndong Amvame et Anatole Wora Reliwa participent pour la première fois aux travaux de la Conférence missionnaire (G. Ella Edzang et M. Assoumou Nsi, 2022, p. 48). On crée par la suite un Conseil d'administration de l'Église qui comprend deux missionnaires ainsi que deux pasteurs gabonais : il s'agit de Basile Ndong Amvame et Théophile Mounoumbokwa. Ils sont chargés de gérer les biens mobiliers et immobiliers (C. Bonzon, 1957, p. 26). En 1959, le synode général de Libreville dote l'Église protestante du Gabon de statuts, crée des commissions de constitution qui sont chargées entre autres d'élaborer la future constitution de la jeune Église et de mettre au point les relations nouvelles entre l'Église et la Mission au moment du passage à l'autonomie. Ainsi, sur proposition de la Maison Mère à Paris, le pasteur Basile Ndong Amvame est élu président de la Commission synodale et de droit, président de la Conférence missionnaire (C. Bonzon, 1959, p.16).

En 1961, le synode qui se tient à Port-Gentil adopte, le 29 juin, une constitution de l'Église du Gabon. Il élit le pasteur Ndong Amvame comme son premier président du Conseil national⁴. Ce conseil doit être constitué de cinq pasteurs et

2. Il s'agit des commissions scolaires, médicales et ecclésiastiques.

3. Il faut dire qu'à l'aube des indépendances, le Gabon possède déjà un bon nombre de pasteurs chevronnés capables de prétendre à la direction des destinées de l'Église autochtone.

4. N'ayant pas trouvé de consensus entre les pasteurs Ndong Amvame et Wora Reliwa, tous deux pressentis pour le poste de président, le tirage au sort fut adopté par les autres membres du Conseil National afin de les départager. À trois reprises, le choix du pasteur Ndong Amvame était porté au détriment de son adversaire.

cinq laïcs élus au scrutin secret pour trois ans rééligibles. Le vendredi 30 juin 1961, est solennellement proclamée à Port-Gentil, dans le temple inauguré à cette occasion, l'autonomie de l'Église protestante du Gabon. Cette proclamation s'est faite en présence de Jean Keller, secrétaire général de la fédération des Missions et des Églises d'Afrique Équatoriale et du Cameroun (FEMEAC), des représentants des Missions des Églises du sud Gabon (Christian and Missionary Alliance), du Congo-Brazzaville (Mission suédoise). On note également la présence de plusieurs personnalités gabonaises, membres du gouvernement ainsi que de hauts représentants de la France au Gabon (C. Bonzon, 1961, p. 8).

2. L'adoption d'une nouvelle appellation

Parmi les changements survenus au moment de l'adoption de l'autonomie de l'Église, il y'a le changement d'appellation. En effet, la jeune Église du Gabon passe de l'Église protestante du Gabon à Église Évangélique du Gabon (EEG). Ce changement d'appellation est dû au fait que l'autonomie de la jeune Église a été accordée par un groupe protestant l'obédience calviniste qui renferme en son sein beaucoup de chrétiens protestants évangélistes (C. Bonzon, 1961, p.9). Ce qui a naturellement influencé la nouvelle appellation.

La jeune Église du Gabon œuvre sous la direction de la Société des Missions Évangélique de Paris jusqu'en 1961, avant d'acquiescer son autonomie. La Société des Missions Évangéliques de Paris (C. Ndong, 2004, p. 30), également appelée SMEP, est née des principaux mouvements évangéliques du protestantisme français que sont le baptisme, le pentecôtisme et le mouvement charismatique. La SMEP est une association protestante missionnaire qui a été créée en 1822. Comme toutes les autres sociétés missionnaires nées à cette période, la SMEP regroupe en son sein des protestants du réveil puis de toutes les tendances du protestantisme français, voire suisse (C. Ndong, 2004, p. 32). Son principal objectif est de préparer les missionnaires pour les envoyer dans les différents pays afin de propager la foi. C'est ainsi que la Société des Missions Évangélique de Paris débarque au Gabon en 1889.

Depuis le XIXe siècle, le protestantisme au Gabon est marqué par les obédiences des deux principaux groupes qui l'ont implanté. Il y a les Luthériens de *l'American Board of Commissioners for Foreign Missions* qui appartient à des milieux baptistes d'une part; d'autre part, par les calvinistes de la Mission presbytérienne des États-Unis et de la Société des Missions évangéliques de Paris. Le presbytérianisme est une forme du protestantisme calviniste qui s'est développée en Écosse, puis en Irlande du Nord et aux USA vers la fin du XVIe siècle. Les bases théologiques et ecclésiales sont communes à celles des églises réformées. Mais, l'usage consacre le terme presbytérien pour désigner essentiellement les églises anglophones qui se situent dans la tradition héritée de l'Église d'Écosse, c'est-à-dire des Églises libres. Les

calvinistes anglais, généralement appelés puritains, sont restés pour la plupart d'entre eux au sein de l'Église d'Angleterre qui conserve une confession de foi calviniste. Les efforts missionnaires très importants des presbytériens ont conduit à la création de nombreuses Églises presbytériennes dans le monde. Inspiré directement de Jean Calvin au travers du réformateur écossais John Knox. Sur le plan dogmatique, le presbytérien rejette l'organisation hiérarchique du clergé de l'Église catholique (diacres, prêtres, évêques, etc.) et celui du pilier décisionnel du local national. Dans les Églises organisées selon le système presbytérien synodal, une assemblée des représentants des consistoires forme un synode et si la taille de l'Église l'exige, un synode national ou un synode général. Le synode, national ou général, est l'un des principaux organes qui détiennent le pouvoir dans l'Église. C'est dans ce groupe presbytérien que l'on retrouve le protestantisme français, né au début du XIXe siècle (J. Baubérot, 2007, p. 9).

Lors des assises de Port-Gentil tenues le 30 juin 1961, la nouvelle Église du Gabon adopte non seulement une nouvelle dénomination, mais elle proclame également une autonomie de gestion financière.

3. La prise en main de l'Église par les autochtones et les origines de la dissidence

En vertu de ses statuts parus dans le journal officiel numéro 13 du 15 juin 1961, la nouvelle Église du Gabon est reconnue par le ministère de l'Intérieur comme héritière de toutes les paroisses du Gabon, des biens, des meubles et immeubles, des œuvres sociales comme des écoles, des œuvres sanitaires de l'Église protestante du Gabon (C. Laplace, 1988, p. 481). De facto, la gestion de l'EEG passe désormais entre les mains des autochtones. Voici ce qu'affirme Maurice Pond dans sa lettre du 12 novembre 1971, lettre adressée au pasteur N'hang Essono⁵ :

Je tiens à vous confirmer que dans la période qui a suivi le 15 juin 1962, la Société des Missions de Paris a transféré à l'Église Évangélique du Gabon l'ensemble des biens qu'elle possédait dans ce pays (C. Laplace, 1988, p. 488).

À travers cette correspondance du pasteur Maurice Pond, il est évident que la gestion de l'EEG était désormais entre les mains des locaux. L'EEG devenait donc la sixième sur les neuf Églises du champ des Missions de la SMEP à devenir autonome. Dans l'ordre, on peut citer ces différentes Églises : l'Église Évangélique du Cameroun (1957), l'Union des Églises Baptistes du Cameroun (1957), l'Église Évangélique

⁵ L'Église Évangélique du Gabon naît des cendres de la Mission Évangélique de Paris. Cette institution se met donc au travail sous l'impulsion de son nouveau Président Ndong Amvame. Durant son mandat, les anciennes missions sont véritablement entretenues et de nouvelles naissent. Cependant, l'Église Évangélique demandait une autre forme d'organisation qui cadrerait avec sa croissance et son épanouissement. Le Président Ndong Amvame démissionne et fait place au pasteur Samuel N'hang Essone. Celui-ci fait plus de vingt ans à la tête de l'EEG. Sentant qu'il ne peut plus assumer convenablement cette autorité, il démissionne et fait du pasteur Mba Nzué son successeur.

de Madagascar (1958), l'Église Évangélique du Togo (1959), l'Église Évangélique de la Nouvelle-Calédonie (1960), l'Église Évangélique du Gabon (1961), l'Église Évangélique de Tahiti (1963), l'Église Évangélique du Lesotho (1964) et l'Église Évangélique du Zambèze (1964).

La Mission tend à disparaître comme entité distincte, mais elle continue à mettre à la disposition de chaque Église, dans la mesure de ses moyens, les hommes ainsi que les moyens financiers qui lui étaient demandés. Les hommes, envoyés dans les Églises, devenues autochtones, étaient placés sous la responsabilité et l'autorité des dirigeants locaux. C'est donc le cas dans l'Église Évangélique du Gabon. Les sommes inscrites au budget de la Société au titre de chaque Église, y compris celles qui sont destinées au traitement des missionnaires résidents, sont directement transférées au Trésorier de la jeune Église du Gabon qui en est désormais le principal ordonnateur. Tous les biens qui appartenaient à la Mission et qui sont remis à l'EEG sont également sous sa direction financière. Tout comme les *fidei donum*⁶ chez les catholiques, la SMEP déclare qu'il appartient à la jeune Église du Gabon de faire appel à ses côtés à d'autres sociétés de Missions. Elle pouvait également entreprendre auprès des Églises voisines, elles aussi devenues autochtones, toute forme d'action pouvant favoriser ou aider à son épanouissement. Cela entraînait par la suite un réseau de relations multilatérales (C. Bonzon, 1961, p. 9).

Avec l'autonomie, beaucoup de pasteurs et de laïcs gabonais participent désormais à l'élaboration des objectifs, aux rapports des missions, au conseil administratif, au siège social, à la gestion des fonds et surtout à l'adoption des textes juridiques. Dans le domaine spirituel, alors qu'autrefois les missionnaires appliquaient seuls la discipline de l'Église, réglaient seuls les problèmes du personnel et fixaient à chacun son poste de travail, le conseil de l'Église est devenu la seule instance qui délibère sur chaque question relative à la jeune Église locale du Gabon.

À n'en point douter, l'autonomie de l'EEG est une aubaine pour les autochtones. Cependant, cette réforme s'avère très vite source de dissidence et de chiisme au sein de l'Église. Durant les périodes de direction des pasteurs Basile Ndong Amvame (1967-1970), et Samuel N'ngang Essono (1970-1989), plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer l'origine de la crise au sein de la jeune Église. D'abord il y'a le conflit foncier qui se révèle comme une cause lointaine. En effet il convient de souligner que les premiers pasteurs américains, qui débarquent au Gabon en 1842, s'installent au village du roi Glass. Le roi en voulant leur témoigner sa gratitude offre

à ces pasteurs américains toute une étendue de terre. C'est fort de ce précédent que Olivier Ambaye, chef coutumier traditionnel adresse une lettre au Président N'ngang Essono, le 21 mai 1971. Dans sa correspondance, il précise que ce terrain tout entier appartient au groupe miènè. Dès cet instant, il est clair dans l'esprit du groupe mpongwè que l'Église protestante installée sur leur territoire devait automatiquement leur revenir. Ils ne comprennent donc pas qu'au lendemain de la déclaration de l'autonomie de l'Église, la direction en revienne à un Fang (C. Laplace, 1988, p. 27). Ensuite il faut ajouter que l'origine de la profonde discorde vient du rejet de l'autorité de la province du Woleu-Ntem par celle de la communauté chrétienne de l'Estuaire, principalement de Libreville. Il faut souligner que la prédication de l'évangile dans le Woleu-Ntem a connu un grand succès jamais enregistré ailleurs dans les autres localités du Gabon. C'est ainsi que depuis longtemps les ressources en hommes et en finances dont vivait la mission protestante du Gabon venaient essentiellement de cette province, devenue le foyer le plus important du protestantisme gabonais. Par conséquent, le Woleu-Ntem réclame lui aussi sa part de leadership.

Une autre situation source de dissidence est d'ordre constitutionnel. En effet, en 1967, se tient dans la région synodale de l'Ogooué Ivindo, le deuxième synode national. Ce synode a pour but le renouvellement des commissions au sein de l'EEG. Au cours de ces assises, le pasteur Basile Ndong Amvame est proclamé président du Conseil National de l'EEG pour la seconde fois au détriment du pasteur N'ngang Essono qui conteste les résultats. Après cette étape, le mouvement de dissidence s'étend par la suite dans tout le reste du pays et l'EEG se retrouve divisée.

Conclusion

En 1961, la Mission protestante du Gabon accède à son autonomie. Dans le même temps, elle prend la dénomination d'Église Évangélique du Gabon et engage aussitôt d'importantes réformes pour asseoir cette autonomie⁷. Ces importantes réformes permettent à la jeune classe des dirigeants locaux à asseoir leur autorité et l'Église se développe avec d'importantes réalisations sur le plan socio-éducatif. Bien que n'ayant pas été développé dans ce travail, il faut néanmoins souligner que sur le plan scolaire par exemple, les actions de l'EEG se poursuivent en s'appuyant sur les structures existantes. Faute de documents, nous ne pouvons pas fournir des statistiques concernant l'évolution des effectifs scolaires ni du nombre d'établissements créés. Il est toutefois évident qu'au fil du temps, les chiffres connaissent une montée exponentielle. Dans le domaine social, la nouvelle Église protestante locale s'illustre par quelques bonnes œuvres par rapport à la période d'avant 1960. Par exemple,

6. *Fidei donum* est une encyclique, publiée le 21 avril 1957, par le Pape Pie XII et dans laquelle il demande aux évêques d'autoriser leurs prêtres diocésains à répondre aux appels des missions d'outremer, notamment en Afrique, tout en restant attachés à leur diocèse d'origine et, très souvent, d'y revenir après plusieurs années. Ils sont communément appelés prêtres *fidei donum*. Monseigneur André Fernand Anguilet, premier Archevêque gabonais a eu recours à ce système au sein de la jeune Église catholique autochtone.

7. Au lendemain de son autonomie, l'Église est constituée de trois principales régions à savoir : l'Ogooué-Estuaire, l'Ogooué-Ivindo et le Woleu-Ntem.

pour perpétuer l'œuvre d'évangélisation, on institue dans certaines localités du Woleu-Ntem, une formation destinée aux aînés. Des pères et des mères de famille sont formés et chargés par les instructeurs de l'EEG de mener un travail de proximité, afin de soigner et nourrir les enfants, améliorer les conditions d'hygiène dans les maisons et dans les villages (C. Laplace, 1988, p. 321).

La mise en place de l'Église locale ainsi que les différents changements intervenus après 1961 vont également faire plonger l'EEG dans une crise profonde. Les dissidences intervenues entre 1967 et 1997 ont plusieurs causes et l'Église se retrouve divisée en deux principaux camps dont celui du pasteur N'ngang Essono et celui du pasteur Sima Ndong Daniel.

Références bibliographiques

- ASSOUMOU NSI Michel, 2022, «Les Missionnaires protestants dans la province du Woleu-Ntem : implantation et actions (1913-1961)», *HISTARC*, N° 9, pp. 115-140.
- ELLA EDZANG Gabriel et ASSOUMOU NSI Michel, «Heurts et malheurs des missionnaires protestants dans l'œuvre de formation des ouvriers au Gabon de 1842 à 1960», *BOLUKI*, N° 3, pp 43-56.
- BAUBEROT Jean, 2007, *L'histoire du protestantisme*, Paris, PUF.
- BONZON Charles, 1957, «Signes des temps», *JME*, 130e rapport, p. 26.
- BONZON Charles, 1959, «Le combat des jeunes Églises», *JME*, 132e rapport, p. 16.
- BONZON Charles, 1961, «L'appel», *JME*, 134e rapport, pp. 7-9.
- DARGENT Claude, 2005, *Les protestants en France aujourd'hui*, Paris, Fayot.
- LAPLACE Claude, 1988, *Les envoyés de nzame, l'histoire des stations protestantes du Gabon racontée par les missionnaires*, T1, Paris, SME.
- NDONG Christophe, 2004, *La réforme débutée par Luther n'a pas été complète*, Victory Printer, NIG, LTD.
- ROUX André, 1984, *Missions des Églises, missions de l'Église, une longue marche*, Paris, CERF.
- ZORN Jean François, 1993, *Le grand siècle d'une Mission protestante, la Mission de Paris de 1882 à 1924*, Paris, Karthala.

La palabre africaine comme modèle de démocratie : cas du Gabon (de la période précoloniale à l'année 1990)

Dre Olive Pulchérie ITOUMBA,
Chargée de recherche
IRSH/CÉNAREST (Gabon)

Introduction

Selon Anatole Fogou, ce terme palabre provient de l'espagnol «palabra» et traduit une discussion prolongée. Il ajoute que la palabre est « toujours un débat public, qui se tient en un lieu symbolique, très souvent sous un arbre dénommé « l'arbre à palabre », qui symbolise « l'enracinement », le dépassement du « conflit par le vivre en commun » (A. Fogou, 2011, p. 77).

Au Gabon, ce lieu de retrouvailles et d'échanges, communément désigné « corps de garde »¹, est d'une grande importance. « Chez les peuples fang par exemple, le village doit absolument se distinguer par son «Aba'a» pour être véritablement un village»². L'intérêt de cet espace porte sur le fait qu'il est un lieu privilégié où les savoirs et les valeurs socioculturelles sont transmis. La palabre constitue le vecteur essentiel du dialogue social, car elle « constitue un moyen d'adoption des décisions importantes et un mode de résolution des conflits » (A-C. Robert, 2006). Fort de ce qui précède, il apparaît que la palabre est au cœur de la société africaine et elle constitue indéniablement une véritable institution. Par conséquent, on conviendra avec Amadou Hampâté Bâ que : « La tradition orale est au cœur de l'histoire de l'Afrique, de l'héritage de connaissance de tous ordres... » (A. Hampâté Bâ, 1992). Cela va s'en dire que la tradition orale, par ricochet la palabre africaine sont étroitement liées, et concourent à n'en point douter au bon fonctionnement de la vie de la cité, en veillant à préserver la cohésion et l'équilibre de l'ensemble des individus. La participation de tous les membres du groupe, du clan voire du village, à la prise décisionnelle, est un gage, afin que les acteurs sociaux ne soient lésés.

Dans cette note, il s'agit de montrer que la palabre africaine est un concept fondamental dans la résolution des conflits et par-dessus tout qu'il existe des similitudes entre la démocratie et la palabre africaine.

Au demeurant, s'il est vrai que la palabre africaine se rapproche fortement de notre démocratie dite « moderne », il convient de s'intéresser à ses origines et objectifs d'une part, et d'autre part, du lien existant entre la démocratie et la palabre africaine.

1. Cf. les travaux de : (H. Deschamps, 1962; N. Métégué N'Nah, 1979; J. Bonhomme, 2005). Cf. aussi *L'Union*, Reportage : le corps de garde : pour la conservation des us et coutumes du terroir, 2019, <https://www.union.sonapresse.com/gabon-magazine> (date d'accès : 19/08/2021).

2. Reportage : le corps de garde : pour la conservation des us et coutumes du terroir, 2019, <https://www.union.sonapresse.com/gabon-magazine> (date d'accès : 19/08/2021). Cf. (M. Mvé Békale, 2001).

1. Les origines et les objectifs de la palabre africaine

De tout temps l'homme a cherché à organiser sa vie en société. Comme le souligne Gaetano Mosca, cette organisation est bien distincte dans toutes les sociétés : « depuis les plus médiocrement développées, celles qui sont à peine arrivées aux rudiments de la civilisation, jusqu'aux plus puissantes (...) » (G. Blanchet, 1975, p. 9). Au Gabon, la période précoloniale est caractérisée au plan politique, par une « organisation en villages États ou petites entités politiques indépendantes et pratiquement autosuffisantes où le chef était beaucoup plus patriarcale qu'un monarque » (N. Métégué N'Nah, 2006, p. 86). Et, la palabre est au centre du groupe et y régleme la vie des peuples. Par la parole les savoirs sont transmis, les décisions prises, les conflits réglés, mais encore d'autres événements sont organisés comme les mariages, les funérailles, etc. C'est dire qu'on peut évoquer librement les questions qui concernent la vie en commun » (A-C. Robert, 2006, p. 156).

Ainsi, la parole rythme la vie des populations. À ce propos, Diangitukwa (2014, p. 3) soutient que : « la parole établissait le lien social et [elle] était mise en exergue pour résoudre les conflits sociaux (...) C'est la parole qui était mise au centre de la palabre dans sa forme spécifique de médiation sociale institutionnalisée. La parole occupe une place centrale dans les sociétés traditionnelles africaines ». Sakpane-Gbati (2011) renchérit en disant que :

La plupart des nations africaines avant la colonisation étaient constituées en royaumes dont l'organisation n'était pas éloignée de celle de la monarchie parlementaire britannique. Les affaires de la cité se réglaient autour « des arbres à palabres » avec la participation des populations ou leurs représentants : c'était le temps de légiférer, de décider, de juger.

Si les origines de la palabre semblent lointaines, il n'en demeure pas moins que l'un de ses principaux objectifs est de parvenir à un consensus. En effet, il ne s'agit pas de sanctionner à tout prix ou léser l'une des parties en conflit, mais plutôt de trouver un accord favorisant les forces en présence, dans le but de maintenir la cohésion sociale. Dans cette optique l'auteur Mamadou Bella Baldé (2008) mentionne que la palabre est la recherche de consensus et la culture du compromis. En l'occurrence il s'agit de trouver un terrain d'entente afin de ménager les individus. Ce qui amène inexorablement à la deuxième partie.

2. Le lien entre la palabre africaine et la démocratie

Pour définir le concept de démocratie, la formule du président américain Abraham Lincoln est souvent empruntée et stipule : « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». Plus élaborée, celle de Boutros-Ghali (2003, p. 7) précise que : « la démocratie est un système dans lequel l'ensemble de la société peut participer, à tous les niveaux, au processus de prise de décision et en exercer le contrôle (...) ».

Ainsi, la démocratie et la palabre africaine s'inscrivent dans un cadre bien défini, notamment public, regroupant des individus qui s'expriment librement sur des questions relatives à la société. Nelson Mandela, dans son autobiographie, souligne le caractère démocratique de la palabre africaine en ces termes : « la palabre africaine est comme une institution démocratique à part entière dans laquelle tous ceux qui voulaient parler le faisaient. C'était de la démocratie sous sa forme la plus pure. Il pouvait y avoir des différences hiérarchiques entre ceux qui parlaient, mais chacun était écouté » (Mandela : 1995). Ces termes montrent l'implication de tous les individus concernés pour la cause commune, dans le souci de consolider et maintenir la coexistence pacifique. Les conférences nationales organisées sur le continent africain au cours de la décennie 1990 apparaissent « comme une réinvention de la palabre africaine dans un contexte de modernité » (A. Fogou, 2011, p. 80). La conférence nationale du Gabon de 1990 qui rassemble toutes les forces vives de la nation confirme cette perception. Dans cette conférence nationale, il était avant tout question de trouver des solutions idoines pouvant juguler la crise socio-économique et politique que traversait le pays depuis le milieu des années 1980. À la faveur de cette conférence nationale, le Gabon renoue ainsi avec la démocratie. Toutefois, faisons remarquer que tout comme la palabre recherche le consensus, le Gabon dans sa gouvernance démocratique n'a cessé d'en faire de même au cours de son histoire (Itoumba, 2020, p. 230).

Conclusion

La tradition orale est une caractéristique prédominante du continent africain qui a su par façonner la palabre africaine les peuples. En effet, l'Afrique et tout particulièrement le Gabon, au cours de son histoire, a fait de la palabre un outil majeur dans la résolution des conflits, des heurts entre individus, afin de maintenir une certaine harmonie sociale. Aussi, n'est-il pas hasardeux de relever qu'avant l'arrivée des Occidentaux, le continent africain expérimentait déjà la démocratie sous la forme de l'arbre à palabre. Et le lien entre la palabre africaine et la démocratie est plus ancien qu'il n'y paraît. Pierre Pradervand (1989, p. 79) le relève en soulignant que :

La tradition africaine de la palabre (...) est une forme fondamentalement démocratique de débat au cours duquel on discute jusqu'à ce que le groupe trouve un consensus qui fasse l'unanimité. Le consensus solidifie et unit le groupe par le fait même qu'on a auparavant permis à toutes les opinions de s'exprimer. Il n'y a jamais de vote dans la tradition africaine, ce dernier impliquant en général une minorité qui se sent frustrée.

La palabre apparaît comme une logo thérapie qui a pour but de briser le cercle infernal de la violence afin de rétablir l'harmonie et la paix ». (Thierno Bah cité par Diangitukwa, 2014, p.8). Au demeurant, cette époque mérite qu'on s'y

attarde et qu'on s'en inspire afin certainement d'y puiser des solutions aux problèmes que nos sociétés rencontrent aujourd'hui.

Bibliographie

- BALDE BELLA Mamadou, 2008, *Démocratie et éducation citoyenne en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- BLANCHET Gilles, 1975, *Élites et changements économiques et sociaux dans une perspective africaine*, Office de la Recherche scientifique et technique outre-mer, Centre O.R.S.T.O.M. de Dakar.
- BOUTROS BROUTOS Ghali, 2003, *L'interaction démocratie développement*, Rapport de synthèse, Paris, UNESCO.
- BONHOMME Julien, 2005, *Le miroir et le crâne. Parcours initiatique du Bwete Misoko (Gabon)*, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, CNRS.
- DESCHAMPS Hubert, 1962, *Traditions orales et archives au Gabon*, Ed. Berger-Levrault.
- Dictionnaire, Le Petit Larousse illustré, 2005.
- DIANGITUKWA Fweley, 2014, « La lointaine origine de la gouvernance en Afrique : l'arbre à palabres », *Revue de gouvernance*, vol.11, n° 1, Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa.
- FOGOU Anatole, 2011, « Philosophie et culture du dialogue », in Vincent Hubert et Mfouakouet Léopold (dir.), *Culture du dialogue, identités et passage des frontières*, Paris, Ed. des Archives contemporaines, Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 61-82.
- ITOUMBA Olive Pulchérie, 2020, « Le processus de démocratisation au Gabon : entre consensus et compromissions (1990-2005) », in *Journal gabonais d'histoire économique et social* (JGHES), n° 7, pp. 223-238.
- MANDELA Nelson, 1995, *Un long chemin vers la liberté*, Paris, Fayard.
- METEGUE N'NAH Nicolas, 2006, *Histoire du Gabon. Des origines à l'aube du XXIe siècle*, Paris, L'Harmattan.
- MVEBEKALE Marc, 2001, *Pierre Claver Zeng et l'art poétique fang, esquisse d'une herméneutique*, Paris, L'Harmattan.
- PRADERVAND Pierre, 1989, *Une Afrique en marche*, Paris, Plon.
- ROBERT Anne Cécile, 2006, *L'Afrique au secours de l'Occident*, Paris, Les éditions de l'Atelier.
- HAMPÂTE BÂ Amadou, 1992, *Amkoullet, l'enfant Peul*, Paris, Actes Sud.

Webographie

- L'Union*, Reportage : le corps de garde : pour la conservation des us et coutumes du terroir, 2019, <https://www.union.sonapresse.com/gabon-magazine> (date d'accès : 19/08/2021).
- BILEOU Sakpane-Gbati, « La démocratie à l'africaine », *Éthique publique* [en ligne], vol.13, n° 2/2011, mis en ligne

le 30 octobre 2012, consulté le 03 novembre 2019. URL :
<http://journals.openedition.org/ethniquepublique/679>.

Géographie des implantations d'Eramet en Afrique subsaharienne (2011-2020)

Dr Robert Edgard NDONG,
Chargé de recherche
IRSH/CÉNAREST (Gabon)
edgardndong@yahoo.fr

Introduction

Selon les statistiques de la capitalisation boursière des entreprises métallurgiques en France au 8 janvier 2020, Eramet se place en tête des grandes entreprises de l'industrie des métaux avec une valeur de 1,16 milliard d'euros¹. Elle est un fleuron de l'industrie française. Parlant d'elle-même, l'entreprise souligne que « de la mine aux industries de pointe, Eramet intervient sur l'ensemble des métiers de la métallurgie extractive, de l'élaboration et de la transformation d'alliages à forte valeur ajoutée² ». Présente à toutes les étapes de la vie des métaux par des actifs de classe mondiale, elle déploie ses activités à travers le monde, notamment en Afrique subsaharienne. Mais, dans quels pays africains subsahariens est implantée Eramet et dans quels domaines opère-t-elle ? L'objectif de cet essai sommaire est de dresser un aperçu de la présence d'Eramet sur le continent africain au sud du Sahara. Pour y parvenir, l'étude mobilise une documentation primaire et suit un plan en trois parties. La première partie souligne la nature d'Eramet qui est une entreprise minière et métallurgique française. La deuxième partie met en avant la présence d'Eramet au Gabon alors que la troisième affirme l'existence de cette même entreprise au Sénégal.

1. Eramet : une entreprise minière et métallurgique française

D'une durée de vie fixée à 99 ans, à compter du 23 septembre 1963, arrivant à expiration le 23 septembre 2062, sauf en cas de dissolution anticipée, Eramet est une société au capital social de 81 239 815,25 €³. Société anonyme de droit français à conseil d'administration, Eramet est immatriculée sous le numéro 632 045 381 au registre de commerce et des sociétés de Paris. Elle a pour objet social :

[...] en tous pays la recherche et l'exploitation des gisements miniers de toute nature, la métallurgie de tous métaux et alliages et leur négoce. À cet effet, elle intervient directement ou indirectement par voie de participation dans les activités suivantes :

– la recherche, l'acquisition, l'amodiation, l'aliénation, la concession et l'exploitation de toutes mines et carrières de quelque nature que ce soit,

– le traitement, la transformation et le commerce de tous minerais, substances minérales et métaux, ainsi que de leurs sous-produits, alliages et tous dérivés,

– la fabrication et la commercialisation de tous produits dans la composition desquels entrent les matières ou substances susvisées,

– plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus, ou encore propres à favoriser le développement des affaires sociales.

Pour réaliser cet objet, l'entreprise peut notamment :

– créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter directement ou indirectement tous établissements industriels et commerciaux, toutes usines, tous chantiers et locaux quelconques, tous objets mobiliers et matériels,

– obtenir ou acquérir tous brevets, licences, procédés et marques de fabrique, les exploiter, céder ou apporter, concéder toutes licences d'exploitation en tous pays,

– et généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. Elle pourra agir, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, directement ou indirectement en France ou à l'étranger sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet. Elle pourra prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations, dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, de nature à favoriser le développement de ses propres affaires⁴.

L'objet social de l'entreprise couvre un large éventail d'activités. Eramet est présente sur toute la chaîne d'activité industrielle et commerciale de plusieurs minerais (manganèse, nickel, sables minéralisés). Pour accomplir sa mission, l'entreprise s'appuie sur son expertise de pointe, de l'extraction jusqu'aux produits finis. D'après Eramet elle-même, elle dispose d'avantages compétitifs majeurs, notamment des réserves minières de qualité tant en termes de richesse (teneur des minerais) que de durée de vie ainsi que de fortes compétences technologiques dans les domaines de la mine, de la métallurgie, du forgeage matriçage, de la chimie des métaux et de l'hydrométallurgie⁵. Elle est présente dans plusieurs pays à travers le monde. Par exemple, en 2018, elle opère dans quinze pays au moins⁶, dont deux pays africains ; à savoir le Gabon et le Sénégal.

1. <https://fr.statista.com/statistiques/1003360/classement-entreprises-metiaux-france-capitalisation-boursiere/> (consulté le 10/08/2021).

2. <https://eramet.com/fr> (consulté le 4/02/2021).

3. Eramet, Statuts, art.3. p. 2-3.

4. Eramet, document de référence 2004, p. 10.

5. Eramet, Document de référence 2003, p.27.

6. Eramet, Tout un monde au Gabon, 2018, p.18-19.

2. La présence d'Eramet au Gabon marquée par sa filiale COMILOG

Au Gabon, la compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG), filiale d'Eramet, exploite le manganèse de Moanda, une localité située au sud-est du pays. Constituée en 1953, la COMILOG produit et transforme le manganèse depuis 1962⁷. Pour ce faire, la filiale d'Eramet dispose d'une mine et de trois unités industrielles de traitement du minerai : la laverie d'enrichissement, le complexe industriel de Moanda (CIM) et le complexe métallurgique de Moanda (C2M).

La mine de Moanda est fondée sur un des plus riches gisements de manganèse au monde. La teneur du minerai est en moyenne de l'ordre de 46 %. Son exploitation est réalisée à ciel ouvert. La couche de stérile recouvrant le minerai représente quelques mètres d'épaisseur. Le minerai « tout venant » est extrait avec des pelles hydrauliques. Chargé sur des camions de cent tonnes, le minerai de manganèse est acheminé vers les unités de traitement.

Sans doute, chaque unité de production à une fonction précise. Outil industriel de premier ordre, la laverie d'enrichissement permet d'augmenter la teneur en manganèse de 30 % en moyenne à plus de 46 %. Le minerai y est lavé de son argile et des éléments ne contenant pas de manganèse au moyen de différents procédés mécaniques. Il passe notamment dans de grands « tambours » où de l'eau est injectée pendant la rotation, d'où le nom de voie humide. Plusieurs opérations de criblage sont ensuite réalisées pour séparer les différentes granulométries de minerai. Le résidu de la séparation, appelé « boues », fait l'objet d'un stockage dans quatre bassins industriels de décantation construits entre 2005 et 2007. La sédimentation se fait dans les bassins et l'eau est ainsi séparée des solides. Une partie de cette eau est récupérée et va réalimenter la laverie en boucle. À la sortie de la laverie, environ 20 % du minerai dit concentré est expédié vers les autres usines de Moanda.

Le Complexe Industriel de Moanda (CIM) est né de la volonté conjointe des dirigeants gabonais, co-actionnaires de COMILOG, et d'Eramet, de transformer le minerai de manganèse sur place et de créer plus de valeur ajoutée. Mis en service en 2000, le CIM permet d'accomplir ce vœu grâce à la production d'un aggloméré de manganèse destiné à la production de ferromanganèse. Les propriétés de ce produit sont supérieures à celles du minerai concentré par la laverie. Techniquement, le procédé utilise du minerai concentré mélangé avec du coke avant d'être soumis à de fortes températures. Cela a pour effet d'augmenter sa teneur en manganèse à environ 56 %. C'est la « sintérisation ».

Quant au Complexe Métallurgique de Moanda (C2M), inauguré le 12 juin 2015, il se place dans la perspective historique du développement d'une activité industrielle créatrice de valeur ajoutée au Gabon. Le C2M compte deux

usines en une. Une usine de pyrométallurgie fabrique du silico-manganèse, un alliage utilisé en sidérurgie comprenant 69 % de manganèse. Une usine d'hydrométallurgie produit jusqu'au début de l'année 2020 du manganèse métal ou Électrolytique Manganèse Métal (EMM). Face à la réalité du marché, cette dernière activité est en cours de refonte courant 2020. L'EMM va désormais produire de l'oxyde de manganèse (MnO), une production adaptée au marché contemporain et créateur de valeur.

Détenu depuis 2005 par la COMILOG à travers sa filiale, la société d'exploitation du chemin de fer Transgabonais (SETRAG), le Transgabonais achemine le minerai concentré et les produits métallurgiques de Moanda — en vrac dans des conteneurs ou des *big bags*. Après 648 kilomètres de chemin de fer, les produits arrivent au port d'Owendo à la Direction Ferroviaire et des Installations Portuaires (DFIP), où ils sont embarqués sur des minéraliers pour leur destination finale. Mis en service en 1988, le port minéralier de la COMILOG a une capacité de stockage correspondant à environ un mois de production. Il peut accueillir des bateaux de 55 000 tonnes et les charger en trois jours.

3. L'existence d'Eramet au Sénégal manifestée par sa filiale GCO

Au Sénégal, Eramet est présente à travers Grande Côte Opérations (GCO). À l'origine de la mise en service de GCO en 2014, il y a l'ambition d'Eramet de valoriser les ressources de sables minéralisés (zircon, ilménite, rutil et leucoxène). La filiale d'Eramet dispose d'une ressource estimée à 20 ans d'exploitation. Depuis sa mise en service, GCO a réussi une succession de défis humains, techniques et sociétaux ayant permis de valoriser ces ressources naturelles⁸. De l'extraction du sable à l'exportation des produits, en passant par le traitement du minerai et le transport, les équipes de GCO s'appuient sur des installations industrielles de pointe pour fournir à leurs clients internationaux des produits essentiels aux secteurs du bâtiment et de la décoration, ainsi qu'à de multiples applications industrielles (aéronautique, automobile, secteur médical, encre, plastique, papier)⁹.

La mine de GCO est située dans les dunes, près de Diogo au nord de Dakar. C'est sur un bassin artificiel de 600 mètres de long et 300 mètres de large qu'évolue *Yeene*¹⁰, la plus grosse drague minière du monde (cinquante mètres de long pour dix-sept mètres de large), en activité vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Comment fonctionne la drague ? Elle aspire le sable sur les bords du bassin grâce à une lame rotative et l'envoie dans un tuyau de près de deux mètres de diamètre. Il est enrichi naturellement par de l'ilménite et du zircon (ou silicate de zirconium, à ne pas confondre avec le diamant)

8. Eramet, *Tout un monde au Sénégal*, 2018, p. 3.

9. *ibidem*.

10. Signifie « espoir » en wolof.

7. Comilog, *Livre d'or*, 1982, p. 53.

– les deux principaux produits de GCO —, mais aussi du rutile et du leucoxène¹¹.

Le sable aspiré est ensuite envoyé à l'usine de concentration flottante ou *Wet Concentration Plant* (WCP), située à l'arrière de la drague, reliée par un tuyau long de 320 mètres. C'est à la WCP que l'on sépare physiquement l'eau, les sables minéralisés — plus lourds — et le sable ordinaire qui est plus léger. Le sable y fait l'objet d'une série d'opérations par des procédés physiques — sans aucun composant chimique — au sein d'un pré-concentrateur flottant à cribles rotatifs, d'hydro-cyclones et de spirales. Le sable restant et l'eau qu'il contient sont rejetés à l'arrière du bassin. Il sert à remodeler la dune au plus près de son état d'origine et l'eau est reversée dans le bassin pour assurer un niveau constant à la drague et à l'usine. Ainsi, la drague se déplace d'environ trente mètres par jour — entre sept et treize kilomètres par an —, vers l'avant et en ligne droite le long de la côte.

Le concentré obtenu à l'usine de concentration flottante est envoyé par camion à l'usine de séparation des minéraux lourds ou *Mineral Separation Plant* en voie humide (tri gravimétrique et magnétique) puis en voie sèche (tri magnétique et électrostatique) pour séparer les différents minéraux. GCO produit trois qualités d'ilménite à 54, 56 et 58 % de dioxyde de titane¹² :

– l'ilménite 54 est produite en plus grande quantité. Elle est envoyée à l'usine pyrométallurgique TiZir Titanium and Iron (TTI) en Norvège, qui la transforme pour produire du laitier de dioxyde de titane et de la fonte de haute pureté,

– l'ilménite 58 est vendue pour la production directe de pigments par voie chlorure,

– une petite quantité de la production d'ilménite 56 (issue du recyclage des résidus émis lors de production de l'ilménite 54 et 58), de rutile et de leucoxène est vendue sur le marché chinois. GCO produit aussi deux grades de zircon (premium et standard), ainsi qu'un concentré de zircon à plus faible teneur.

Ces produits commerciaux sont acheminés jusqu'à la gare de Meckhé via un tronçon de chemin de fer privé de vingt-deux kilomètres, puis jusqu'au port de Dakar sur la voie publique¹³. Pour expédier ses produits dans les meilleures conditions, l'entreprise s'appuie sur d'importantes infrastructures portuaires et de stockage, telles qu'un hangar de 9 200 m² destiné au stockage de l'ilménite. Chaque année, environ 500 000 tonnes d'ilménite sont transportées du site de production jusqu'à la capitale sénégalaise, puis auprès des clients de GCO à travers le monde, ainsi que 70 000 tonnes de zircon, de rutile et de leucoxène¹⁴.

Conclusion

Eramet est une multinationale française qui, de la mine aux industries de pointe, intervient sur l'ensemble des métiers de la métallurgie extractive, de l'élaboration et de la transformation d'alliages à forte valeur ajoutée. Elle est présente à toutes les étapes de la vie des métaux au travers des actifs de classe mondiale. Son premier domaine d'expertise concerne les principales disciplines de la métallurgie extractive : la minéralogie, la minéralurgie, l'hydrométallurgie et la pyrométallurgie.

En Afrique subsaharienne, la multinationale française est présente au Gabon et au Sénégal. Au Gabon, Eramet est présente par sa filiale, la Comilog. Celle-ci exploite le manganèse à Moanda. Nonobstant la mine et ses importantes réserves, l'entreprise dispose de complexes industriels qui lui permettent de traiter et de transformer le manganèse. L'acheminement de la production de Moanda vers le port d'Owendo échoit à SETRAG. Au Sénégal, GCO est la filiale d'Eramet. Elle valorise les ressources de sables minéralisés (zircon, ilménite, rutile et leucoxène). Sur toutes les étapes de son activité, GCO s'appuie sur des installations industrielles de pointe. Ces produits commerciaux sont acheminés jusqu'à la gare de Meckhé via un tronçon de chemin de fer privé de vingt-deux kilomètres, puis jusqu'au port de Dakar sur la voie publique.

Sources

– Sources imprimées

COMILOG, Livre d'or, 1982, 130 p.

ERAMET, Statuts, 16 p.

ERAMET, Document de référence 2003, 199 p.

ERAMET, document de référence 2004, 211 p.

ERAMET, Tout un monde, 2018, 13 p.

ERAMET, Tout un monde au Gabon, 2018, 23 p.

ERAMET, Tout un monde au Sénégal, 2018, 13 p.

– Sources numériques

<https://fr.statista.com/statistiques/1003360/classement-entreprises-metiaux-francecapitalisation-boursiere/> (consulté le 10/08/2021).

<https://eramet.com/fr> (consulté le 4/02/2021).

11. Eramet, Tout un monde au Sénégal, 2018, p. 3.

12. Eramet, Tout un monde au Sénégal, 2018, p. 9.

13. *Ibidem*.

14. *Ibidem*.

La participation du GREG¹ aux activités du Comité intersectoriel pour l'ICESCO et de création de la chaire « Femmes, Filles et Sociétés » au Gabon

Dre Emma Prudence MOULEBA épouse MOUAGOUADI,
Attachée de recherche
IRSH/CENAREST (Gabon)

Introduction

Créée en 1982, l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) a pour vocation, entre autres, de

renforcer, approfondir et encourager la coopération entre [ses] États membres dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication, promouvoir et développer ces domaines dans le cadre du référentiel civilisationnel du Monde islamique et à la lumière des valeurs et des idéaux humains islamiques² et de « consolider l'entente entre les peuples à l'intérieur et en dehors des États membres et participer à l'instauration de la paix et de la sécurité dans le monde par tous les moyens possibles, et particulièrement à travers l'éducation, les sciences, la culture et la communication³.

Le Gabon fait partie de cette organisation internationale depuis sa création en 1982. Toutefois, la coopération entre la République gabonaise et l'ICESCO n'a pas été particulièrement significative. Afin de pallier ces carences, les deux parties décident d'intensifier leur coopération en octobre 2021 à la suite d'une rencontre entre le Président de la République gabonaise et le Directeur général de l'ICESCO, d'une part; et d'autre part, à la suite de l'élection du Gabon à la vice-présidence du Conseil exécutif de l'ICESCO qui court jusqu'en 2025. Cette volonté commune a abouti, le 24 novembre 2022, à la signature d'un Programme de coopération pour la période 2023-2027. Au titre dudit programme, les parties ont recensé treize projets d'activités à réaliser; au nombre desquels, la création d'une Chaire ICESCO sur les femmes, les filles et les sociétés. La spécificité de ce projet et son positionnement dans l'approche genre motivent la participation des membres du Groupe de recherches et d'études sur le genre (GREG); un laboratoire de l'Institut de recherche en sciences humaines (IRSH). En notre qualité de membre permanent du GREG, nous (l'auteure) avons été sollicitée par la tutelle⁴ pour intégrer le Comité intersectoriel chargé de l'élaboration de l'accord de coopération pour la période 2023-2027, entre la République gabonaise et l'ICESCO.

Arguant de cela, le rôle du GREG s'est articulé en deux activités principales : la participation active au sein du Comité

intersectoriel et la contribution dans le projet de la création de la Chaire « Femmes, Filles et Sociétés ».-

1. Une participation active au sein du Comité intersectoriel

Mis en place à l'effet de l'élaboration de l'accord de coopération pour la période 2023-2027, entre la République gabonaise et l'ICESCO, le Comité intersectoriel regroupe une dizaine de ministères, auxquels s'adjoignent la primature et la Présidence de la République⁵. Durant plusieurs mois, nous avons pris une part active à une série de réunions du Comité tenues dans les locaux du Secrétariat Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, du Transfert des Technologies, de la Culture et des Arts, ainsi que dans la salle de réunion du Musée national. À l'instar des autres membres de ce comité, nous avons contribué à l'élaboration de :

- un projet d'arrêté formalisant l'existence du Comité intersectoriel⁶;
- un projet de programme de coopération;
- la liste des activités à mener en 2022.

Notre contribution à la consolidation normative et programmatique du projet a valu à la représentante du GREG que nous étions une nomination en qualité de point focal-chaire « Femmes, Filles et sociétés ». Conformément à ce statut, nous avons supervisé les activités spécifiques contribuant à poser les bases de la création de ladite chaire.

2. Poser les bases de la création de la Chaire « Femmes, Filles et Sociétés »

Au nombre des activités menées par l'ICESCO, dans ses pays membres, figure le programme des chaires. Celui-ci consiste à créer des chaires, unités pédagogiques, de perfectionnement et de formation dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ainsi que les établissements culturels et créatifs à l'intérieur et à l'extérieur des États membres de l'organisation⁷. Il s'agit aussi de renforcer les capacités des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique à travers la compilation et le transfert des savoirs. C'est à cet effet que le programme des chaires comprend des activités de formation, de recherche et d'échange universitaire. Il constitue ainsi un cadre pertinent d'échanges d'informations dans les domaines de compétence de l'ICESCO.

5. *Compte-rendu de la réunion relative à l'élaboration du projet d'accord-cadre de coopération entre le Gabon et l'ICESCO pour la période 2022-2027*, Libreville, 14 juin 2022.

6. *Compte-rendu de la réunion relative à l'élaboration du projet d'accord-cadre de coopération entre le Gabon et l'ICESCO pour la période 2022-2027*, Libreville, 21 juin 2022.

7. *Règlement des chaires ICESCO*, Conseil Exécutif/41^{ème} Session, Rabat, Royaume du Maroc, 30-31 mars 2021 : <https://www.icesco.org/fr> consulté le 02/11/2022.

1. Groupe de recherches et d'études sur le genre.

2. « Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture » : <https://www.icesco.org/fr> consulté le 30/10/2022

3. *Idem*.

4. Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

En créant des chaires sur le genre, l'ICESCO ambitionne d'aider ses pays-membres et leurs communautés à mieux comprendre et à mieux s'adapter à la fois aux mutations sociales des politiques désormais plus sensibles et efficaces au genre en général; aux besoins des filles, des adolescentes et des femmes en particulier. Il est question, en collaboration avec des universités et des centres ou instituts de recherche, d'aider à la construction d'une vision alternative sur l'égalité des genres par le renouvellement des problématiques et la transformation des pratiques. La création de la chaire « Femmes, Filles et Sociétés » s'inscrit résolument dans la perspective générale de la construction de sociétés égalitaires et pacifiques non seulement en promouvant l'enseignement, la formation et la recherche-action sur le genre, mais également en favorisant l'amélioration de la condition et les droits des femmes et des filles.

Sur un plan technique et pratique, le lancement de la Chaire « Femmes, Filles et Sociétés » au Gabon a requis la définition de certaines modalités préalables. Cela a justifié qu'en partenariat avec le bureau international de l'ICESCO et le Chef de projet ICESCO-Gabon, Monsieur Juste Joris Tindy-Poaty, nous avons effectué ce travail préliminaire. Notre contribution a spécifiquement consisté à :

– *constituer un groupe de travail*. En tant que point focal, nous avons créé, sur recommandation du Comité intersectoriel, un groupe de travail ayant pour principale mission de réfléchir sur les textes de création de la chaire. Celui-ci, constitué des spécialistes de la question du genre, s'est essentiellement penché sur la consolidation de la note conceptuelle proposée par l'ICESCO. Nous avons conduit plusieurs réunions de travail dans ce cadre ayant abouti à la rédaction de la mouture finale de la note conceptuelle au mois de juillet 2022⁸.

– *Former la communauté de la chaire*. L'une des premières étapes de la mise en place d'une chaire est la constitution d'équipes de fonctionnement. À cet effet, nous avons prospecté les collègues nationaux des diverses universités, grandes écoles et instituts de recherches sur la base de critères précis, tels que la spécialité, le grade, le sexe, etc. À la suite de ce travail de prospection, nous avons conduit des entretiens avec certains collègues pour leur demander d'intégrer la *communauté de la chaire*. La chaire ayant pour vocation d'être à la fois internationale, transversale et interdisciplinaire, nous avons coopté des collègues provenant d'autres pays africains comme le Cameroun, le Sénégal, le Congo-Kinshasa, la Côte-d'Ivoire et le Togo. Au total, une vingtaine d'entre eux ont été retenus pour constituer ce que nous avons appelé la Communauté de la chaire.

– *Constituer les sections de la chaire*. Une fois la liste des membres (non exhaustive) élaborée, nous les avons répartis

dans des groupes plus restreints correspondants aux différentes sections retenues pour le fonctionnement régulier de la chaire, à savoir : formation, recherche et publication, forums panafricains, comptabilité et mobilisation des ressources, communication. Il convient de signaler que cette répartition s'est faite sur la base des compétences et du choix de chacun.

– *Élaborer le budget prévisionnel de la journée de lancement de la chaire*. La cérémonie d'officialisation de la chaire nécessitait une organisation. Avec l'appui des membres de l'équipe initiale ainsi que de la conseillère diplomatique du Ministère de la Justice, Garde des Sceaux et chargé des Droits de l'Homme et de l'Égalité des Genres, nous avons élaboré un budget prévisionnel en fonction des besoins identifiés.

– *Élaborer le programme de la journée de lancement*. L'importance du lancement de la chaire recommandait un programme rigoureux. À cet effet, nous avons participé à l'élaboration du programme de la journée d'officialisation de la chaire : choix des thématiques et des intervenant-e-s, chronogramme, etc.

Conclusion

En tant que Chercheuse du GREG, positionnée sur les problématiques d'éducation et de scolarisation des jeunes filles, nous avons participé à la relance d'un pan important des accords bilatéraux entre l'État gabonais et l'Organisation du Monde islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture. Notre contribution a été celle d'une universitaire dont les compétences et l'expérience techniques ont été mises au profit de la rédaction de textes encadrant lesdits accords et la construction d'outils programmatiques relatifs à la matérialisation des projets y afférents. Par voie de conséquence, et en tant que spécialiste du genre, nous avons joué un rôle prépondérant dans l'élaboration des éléments fondamentaux qui constituent les bases de la création de la chaire ICESCO « Femmes, Filles et Sociétés ».

Webographie

« Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture » : <https://www.icesco.org/fr> consulté le 30/10/2022.

Règlement des chaires ICESCO, Conseil Exécutif/41^{ème} Session, Rabat, Royaume du Maroc, 30-31 mars 2021 : <https://www.icesco.org/fr> consulté le 02/11/2022.

Documents techniques

Compte-rendu de la réunion relative à l'élaboration du projet d'accord-cadre de coopération entre le Gabon et l'ICESCO pour la période 2022-2027, Libreville, 14 juin 2022.

Compte-rendu de la réunion relative à l'élaboration du projet d'accord-cadre de coopération entre le Gabon et l'ICESCO pour la période 2022-2027, Libreville, 21 juin 2022.

8. *Compte-rendu à mi-parcours des travaux du comité inter sectoriel chargé de l'élaboration de l'accord-cadre de coopération, pour la période 2022-2027, entre la République gabonaise et l'organisation du monde islamique pour l'éducation, les Sciences et la culture*, Libreville, juillet 2022.

Compte-rendu à mi-parcours des travaux du comité inter sectoriel chargé de l'élaboration de l'accord-cadre de coopération, pour la période 2022-2027, entre la République gabonaise et l'organisation du monde islamique pour l'éducation, la science et la culture, Libreville, juillet 2022.

Recommandations aux auteurs

Les fiches techniques, les articles de vulgarisation, les comptes rendus de lecture, les annonces d'événements scientifiques, les résumés d'interventions scientifiques dans les colloques ou congrès, les résumés de nouvelles avancées scientifiques, etc. soumis au Bulletin des Sociétés Anciennes et contemporaines doivent respecter les règles suivantes :

- Le texte ne doit pas compter plus de 3 000 mots (titre, notes de bas de page, bibliographie et espaces compris).
- Le texte doit être formaté en Garamond 12 pt, interligne simple.
- Le texte doit compter quatre images et/ou tableaux au maximum.
- Les sources historiques doivent être insérées en note de bas de page dans le texte principal.
- Les fiches techniques et les articles de vulgarisation doivent comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Soumission

Les contributions doivent être envoyées en version électronique uniquement à l'adresse suivante :

- bulsac.irshgabon@gmail.com

Évaluation

- Chaque article sera soumis à la révision anonyme de deux relecteurs. En cas de rapports contradictoires, un troisième relecteur sera sollicité.
- Les auteurs des articles retenus devront fournir dans un délai d'une semaine, après réception des avis d'acceptation, une version corrigée selon les indications des relecteurs, en cas d'acceptation des remarques et suggestions éventuelles.

Appel à contribution BULSAC n°7

Le Bulletin des Sociétés Anciennes et Contemporaines (BULSAC) publiera son sixième numéro en juin 2023. BULSAC valorise et promeut les travaux et les publications en histoire, en archéologie et en sciences connexes sous forme de fiches techniques, d'articles de vulgarisation, de comptes rendus de lecture, d'annonces d'événements scientifiques, de résumés d'interventions scientifiques dans les colloques ou congrès, de résumés de nouvelles avancées scientifiques, etc.

Les contributeurs intéressés par la prochaine livraison du BULSAC doivent envoyer leurs propositions d'articles par e-mail à l'adresse suivante : bulsac.irshgabon@gmail.com.